

PROCES-VERBAL

de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

du vendredi 10 juin 2022, à 14h00

à la salle polyvalente de la Lenk

Présidence : M. Pierre Rochat
Secrétaires : M. Alain Jeanmonod
Me Lea Romang, notaire, pour les points 5.2, 5.3 et 7 de l'ordre du jour

Salutations

Le Président ouvre la séance en français et en allemand, en souhaitant la bienvenue aux actionnaires, aux invités ainsi qu'aux représentants des pouvoirs publics. Il précise que l'assemblée générale sera tenue en français, langue officielle du siège social de la société, qui se trouve à Montreux.

Il salue tout particulièrement :

Mme Monika Mosimann, municipale à la Lenk
Mme Beatrice Zeller, syndique de Zweisimmen,
M. Eric Grandjean, syndic de Château-d'Oex,
M. Jean-Pierre Neff, syndic de Rossinière,
Mme Cindy Morier, municipale à Rougemont,
M. Klaus Romang, municipal à Saanen,
Mme Cornelia Hofstetter du Canton de Berne, qui représente aussi les voix de la Confédération,
M. Christophe Bregnard du Canton de Vaud,
M. Stéphane Marchon du Canton de Fribourg,
M. Albert Kruker, directeur de l'Office du Tourisme de la Lenk,
M. Valentin Bovey de l'organe de révision,
M. Nicolas Vauclair, candidat à l'élection comme administrateur,
M. Laurent Wehrli, candidat à l'élection comme administrateur,
ainsi que les membres du conseil d'administration et de la direction générale.

Il souhaite aussi la bienvenue à Maître Lea Romang, notaire, qui prendra un procès-verbal authentique des points 5.2, 5.3 et 7 de l'ordre du jour.

Le Président excuse les invités qui n'ont pas pu se libérer, en particulier M. Walter von Siebenthal, ancien président, en convalescence, qui nous salue très cordialement.

Ouverture de l'assemblée générale

Le Président ouvre l'assemblée par le discours suivant :

« En assemblées virtuelles en 2020 et 2021, nous n'avons pas pu vous transmettre la réelle émotion liée à nos préoccupations et nos craintes quant à l'avenir de notre compagnie. Pourtant, elles étaient fortes, tant notre secteur a été touché, notamment par la diminution considérable de la clientèle étrangère, mais aussi celle indigène, par la force des choses. Vous l'aurez probablement lu dans le dernier rapport annuel, disponible sur le site internet, le résultat 2021, second exercice de restrictions dues à la pandémie, n'est pas bon. Nous avons dû puiser dans nos réserves et accepter avec reconnaissance les aides publiques. Toutefois au vu des circonstances et grâce aux soutiens obtenus des pouvoirs publics, nous nous en sortons relativement bien.

Mais si tel est le cas, c'est aussi grâce à notre grande capacité de résilience. Il faut le dire, l'enthousiasme de la direction générale et de ses équipes, la foi dans la qualité de nos nombreux projets, le respect de nos valeurs, nous poussent à envisager l'avenir avec une forme de sérénité. Il s'avère en effet, que le contexte de développement dynamique, fondé sur des choix stratégiques ambitieux, dans lequel nous nous trouvons nous portent et nous aident à rebondir. En 2019, je vous disais : « *Cette fois, la reprise que nous souhaitons voir venir au début 2017 semble être au rendez-vous et nous permet de compenser notre résultat négatif du dernier exercice...* ». La tendance était là et tout allait bien, heureusement, parce que, au-delà du COVID, qui nous a stoppé dans notre progression, la reprise semble se confirmer et les indicateurs verdissent sensiblement.

Dans ce contexte inédit et perturbant, et forcément ralenti, nous avons maintenu un certain rythme au niveau du fonctionnement de l'entreprise, la poursuite du processus de modernisation du matériel roulant, l'adaptation de nos infrastructures vieillissantes se poursuit, avec dans un avenir désormais proche la ligne des Rochers-de-Naye et son matériel roulant. A moyen terme, ce sera les deux tunnels de la sortie de gare de Montreux.

La protection de l'environnement, une gestion énergétique parcimonieuse appelée de ses vœux par le Conseil Fédéral, sont aussi, évidemment, à notre programme. Pour la faune, les modes d'entretien des abords de nos lignes, des couloirs spécifiques et autre, font l'objet d'études et d'expériences concluantes. De même, les recherches optionnelles sur l'utilisation de l'hydrogène ont été lancées. Tout cela, sans compter l'innovation nécessaire, avec, notamment, la préparation, complexifiée au vu du contexte, de l'ouverture de notre ligne directe « Goldenpass Express » Montreux-Interlaken.

En 2019, je saluais les opérations marketing conduites en Suisse et à l'étranger. Le fait que notre entreprise, reconnue autant touristique que de transport, se positionne sur les marchés étrangers, y compris en Asie, et au Japon. Aujourd'hui il y a beaucoup à faire, la direction « voyageurs » et tous ses collaborateurs, mettent tout en œuvre pour relancer la demande diverse et variée des clientèles potentielles en question.

Voilà pour les parties visibles, étant entendu qu'il serait inéquitable d'occulter les services supports qui souvent, sans être reconnus à ce titre, créent les conditions de la résilience et du succès. Il s'agit de l'informatique (IT), des finances et des ressources humaines.

Une fois encore, et notamment dans ces temps difficiles, je veux insister, avec gratitude, sur l'engagement des membres de la direction générale. Notre gouvernance, réformée, s'est avérée solide et performante. Les modes de fonctionnement opérationnels adaptés, renforçant les synergies et collaborations.

Au terme de cette éloge sincère de nos équipes, je souhaite encore saluer l'engagement de nos fournisseurs-partenaires, attachés à comprendre nos besoins et à y répondre au mieux. Je tiens aussi à saluer notre collaboration avec les compagnies de transport, telles BLS, TPC, TPF notamment, concurrentes mais néanmoins partenaires, avec qui nous apprécions de pouvoir échanger expériences, conseils et services, toujours bienvenus.

Par ailleurs, je réitère l'expression de notre vive reconnaissance à la Confédération, aux cantons, ainsi qu'aux communes actionnaires, pour leur soutien combiné. Sans eux, nous aurions de la peine à nous remettre de la crise COVID ; il faut le dire ! Leur adhésion, parfois critique, mais stimulante, à nos projets nous permet d'avancer et de nous développer.

Enfin, je tiens encore à :

- féliciter et remercier tous les collaborateurs et cadres de l'entreprise, pour la part très active, qu'ils prennent, jour après jour, à assurer les bons fonctionnement et positionnement de notre compagnie.
- remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement dans le suivi attentif de l'ensemble des affaires et pour l'excellent climat de confiance réciproque, d'ouverture, de loyauté et de simplicité qu'ils font régner en son sein.

Dans ce contexte, je souhaite encore remercier tout spécialement notre vice-présidente, Mme Marianne Messerli qui, soucieuse de participer au processus de renouvellement progressif et équilibré des membres du Conseil d'administration, a décidé de laisser sa place. Je tiens à lui rendre un vif hommage pour son engagement durant toutes ces années. Elle aura accompagné avec beaucoup de compétence de clairvoyance et une foi indéfectible dans notre compagnie et ses projets.

Je vous remercie de votre attention, vous souhaite une bonne assemblée, en vous invitant, bien sûr, à suivre les propositions du Conseil d'Administration. »

L'assemblée applaudit vivement le discours du président.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président constate que les actionnaires ont été convoqués par lettre personnelle le 16 mai 2022, conformément aux dispositions statutaires.

Le rapport de gestion de l'exercice 2021 ainsi que ceux de l'organe de révision étaient disponibles dès le 17 mai 2022 en format électronique sur le site internet mob.ch et pouvaient, sur demande, être envoyés.

L'ordre du jour, envoyé aux actionnaires avant l'assemblée, comprend les points suivants :

- 1. Rapport de gestion, comptes annuels et comptes consolidés 2021**
- 2. Rapports de l'organe de révision sur les comptes annuels et consolidés 2021**
- 3. Décision sur l'attribution ou le prélèvement aux réserves légales et l'affectation du résultat du bilan pour l'année 2021**
- 4. Décharge au Conseil d'administration**
- 5. Elections au Conseil d'administration**
- 6. Election de l'organe de révision**
- 7. Modification de l'article 18 des statuts**
- 8. Divers**

Le Président demande si un actionnaire désire une modification de l'ordre du jour. Cela n'est pas le cas.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le Président propose de voter, en règle générale, à main levée, de recenser les oppositions puis les abstentions et, par déduction, les approbations. Il précise toutefois que sur demande d'un actionnaire, il peut être en tout temps procédé à un vote secret, au moyen des coupons détachables annexés aux cartes d'admission.

La procédure de vote simplifiée est acceptée à l'unanimité.

Le Président donne les informations suivantes sur la constitution du bureau de l'assemblée, conformément à l'article 16 des statuts :

Président : Pierre Rochat
Secrétaire : Alain Jeanmonod
Scrutateurs : Jean-Daniel Moreillon et Alexandre Vautier

La liste de présence permet de constater :

- la présence de 125 actionnaires
- représentant 1'737'587 actions nominatives de CHF 10.-
- donnant droit à 1'737'587 voix
- une majorité de 868'794 voix
- une majorité qualifiée des deux tiers de 1'158'391 voix
- ce qui représente 84 % du capital-actions de CHF 20'687'570.-.

La société détient 865 actions propres dont le droit de vote est suspendu, conformément à l'article 659a du Code des obligations (CO).

Conformément à l'article 689e CO, les actions sont représentées par les catégories suivantes :

- actions personnellement représentées : 7'165
- actions représentées par les indépendants : 1'730'422
- actions représentées par les dépositaires : 0
- actions représentées par les organes : 0

Le Président passe au point 1 de l'ordre du jour.

1. Rapport de gestion, comptes annuels et comptes consolidés 2021

Le rapport de gestion ainsi que celui de l'organe de révision ayant été mis à la disposition des actionnaires, le Président demande si leur lecture est souhaitée.

La lecture n'est pas demandée.

Le Président donne la parole à M. Georges Oberson, directeur général.

Le directeur général débute son intervention en disant son très grand plaisir à retrouver les actionnaires après ces deux années de pandémie. Le support de sa présentation figure en annexe. Il évoque notamment :

- Le 120^{ème} anniversaire de l'inauguration de la ligne Montreux-Les Avants,
- Un extrait de la feuille d'avis de Montreux, qui résume toute la beauté des paysages parcourus par notre compagnie,
- Les grands chantiers que sont la réfection du tunnel des Avants et celle du pont des Pâles,
- Les tests du Goldenpass Express (GPX) sur la ligne du Gotthard,
- L'entrée en service du GPX, dont une voiture est en exposition ce jour à la gare de La Lenk, pour le nouvel horaire du 11 décembre 2022,
- En 2021, l'introduction de notre premier horaire véritablement cadencé en 120 ans d'histoire,
- Le succès rencontré par le GPX lors du Swiss Travel Mart à Interlaken. Notre nouveau train suscite beaucoup d'envie et d'intérêt de la part des tours operators du monde entier,
- La mise en place de notre webshop, qui permet par exemple à nos clients de réserver leurs places VIP à l'avant des trains panoramiques.

Le directeur général conclut sa présentation en disant que les résultats financiers ne sont pas inquiétants, car nous avons fait un certain nombre d'amortissements. Il remercie chaleureusement nos commanditaires, Confédération et cantons de Berne, Fribourg et Vaud, pour leur soutien très important pendant la pandémie.

L'assemblée applaudit l'intervention du directeur général.

M. Nicolas Rérat, responsable des Finances, poursuit sur la base de la présentation projetée à l'assemblée, en donnant les chiffres clés de l'exercice écoulé. La perte de CHF 7'824'778.- est importante, mais il faut souligner que nous avons subi des coûts uniques pour environ CHF 5,5 millions et que les produits de transport ont augmenté de 9,1 %. Il évoque aussi :

- Les investissements à hauteur de CHF 43 millions, dont les 2/3 pour l'infrastructure, par exemple pour la rénovation de la gare de Oeschseite,
- Le taux de couverture plutôt médiocre à 24 %, en comparaison des 44 % obtenus en 2019. Toutes les autres compagnies ont toutefois connu une chute comparable de leur taux de couverture,
- La réserve pour perte future, qui a été totalement dissoute pour compenser la perte subie en 2020,
- Le financement complémentaire de la part des commanditaires, pour compenser la perte d'exploitation de CHF 7'824'778.- et dont la répartition précise entre la Confédération et les cantons n'est pas encore décidée de manière définitive, même si le principe de la prise en charge est assuré,
- Un plan d'économie, qui a été mis en place pour diminuer nos charges,
- Des coûts uniques, déjà évoqués par le directeur général, pour une remise à niveau sécuritaire de la flotte, ainsi que pour des amortissements supplémentaires décidés en accord avec nos commanditaires.

L'assemblée applaudit l'intervention du responsable des Finances.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions sur la partie financière.

M. Walter Grob prend la parole pour remercier le MOB de tenir cette assemblée en présence des actionnaires et féliciter la direction pour son rapport annuel. Il regrette toutefois que le nouveau train GPX, exposé à la gare de la Lenk, ne comporte pas de toit vitré et des places VIP tout à l'avant. Il demande aussi pourquoi nous faisons rouler des trains qui lui paraissent inutilement longs aux heures creuses et quel est le taux d'occupation.

Le directeur général lui répond que les normes actuelles ne permettent plus la construction de voitures panoramiques avec des places à l'avant. Nos véhicules actuels continueront toutefois de rouler jusqu'à la fin de leur durée de vie, pour le plus grand bonheur des touristes. Quant au toit vitré, le GPX dispose déjà de vastes vitres qui en font un train panoramique à part entière. Enfin, s'agissant des trains qui paraissent trop longs aux heures creuses, il indique que nos trains sont des navettes avec une composition fixe et qu'il coûterait plus cher de disposer de collaborateurs pour modifier les compositions au cours de la journée, plutôt que de faire circuler les trains sans modifier leur longueur.

2. Rapports de l'organe de révision sur les comptes annuels et consolidés 2021

Le Président demande si la lecture de ces documents, reproduits aux pages 16/17 et 34/35 de la partie financière du rapport de gestion, est demandée.

La lecture n'est pas demandée.

Le Président demande à l'organe de révision s'il a un commentaire particulier à ajouter.

M. Valentin Bovey de Mazars indique qu'il n'a pas de remarques particulières à faire.

Le Président propose aux actionnaires de prendre acte des rapports de l'organe de révision sur les comptes annuels et consolidés 2021.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

3. Décision sur l'attribution ou le prélèvement aux réserves légales et l'affectation du résultat du bilan pour l'année 2021

Le Conseil d'administration a proposé aux actionnaires ce qui suit :

- attribuer à la réserve générale CHF 20'900.-
- prélever à la réserve pour pertes futures infrastructure CHF 566'980.-
- prélever à la réserve pour pertes futures trafic voyageurs CHF 119'843.-
- reporter à compte nouveau le bénéfice ressortant du bilan de CHF 7'548'683.-.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Le Président conclut en proposant aux actionnaires d'approuver le rapport de gestion et les comptes annuels, ainsi que les comptes consolidés 2021.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Décharge au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de lui donner décharge pour l'exercice 2021.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

5. Elections au Conseil d'administration

Le Président commence par des remerciements appuyés à Mme Marianne Messerli. Elle a été élue au Conseil d'administration en 2013 et nommée par le Conseil comme Vice-Présidente en 2019. Elle a beaucoup apporté au Conseil, notamment par sa fine connaissance de la région. Il la remercie aussi de contribuer activement au processus de renouvellement du Conseil, comme il l'a déjà évoqué dans son discours introductif.

Le Président lui adresse encore quelques mots de vive gratitude devant l'assemblée, puis lui remet un bouquet de fleurs et un bon cadeau.

Mme Messerli est ensuite vivement applaudie par l'assemblée.

Le Président informe l'assemblée que M. Michaël Teuscher, préfet, a aussi démissionné l'année dernière, pour des raisons personnelles, notamment une surcharge de travail. Il le remercie et lui souhaite, au nom du Conseil, une bonne continuation. Il y a donc deux sièges à repourvoir.

Le Conseil a analysé sa composition et a réfléchi à ses besoins. Il lui paraît important d'avoir, d'une part, une représentation des hauts de la ligne du MOB, assortie de compétences techniques avérées et, d'autre part, une entrée et un relais au parlement fédéral, assortie aussi de compétences utiles.

Il propose dès lors deux candidatures réunissant ces compétences. A l'avenir, le Président indique qu'il y aura aussi des candidatures féminines, ce à quoi il tient particulièrement.

Les élections se déroulent ensuite avec une légère modification par rapport à l'ordre figurant dans l'ordre du jour, le point 5.1 étant traité après les points 5.2 et 5.3.

5.2 Election de M. Nicolas Vauclair

Me Lea Romang établit un procès-verbal authentique de ce point.

Le Président présente M. Vauclair, ingénieur et directeur des remontées mécaniques de La Lenk.

M. Walter Grob demande, sans succès, que M. Vauclair se présente lui-même.

M. Vauclair est élu à l'unanimité, sans opposition, mais avec une abstention. L'assemblée l'applaudit.

5.3 Election de M. Laurent Wehrli

Me Lea Romang établit aussi un procès-verbal authentique de ce point.

Le Président évoque le parcours de M. Wehrli, Conseiller national, journaliste de profession, amateur de trains et qui n'a d'ailleurs plus besoin d'être présenté.

M. Wehrli est élu à l'unanimité, avec les applaudissements de l'assemblée.

5.1 Election de M. François Margot

M. Margot siège au Conseil d'administration depuis 2015. Son mandat actuel arrive à échéance. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée de le réélire au titre d'administrateur pour un nouveau mandat d'une durée de trois ans.

La proposition est adoptée à l'unanimité. M. Margot est applaudi chaleureusement.

6. Election de l'organe de révision

Le Président propose de réélire Mazars à Lausanne en qualité d'organe de révision des comptes 2022. Aucune autre proposition ne lui est parvenue et la durée maximale du mandat prévue par l'article 730a CO n'a pas encore été atteinte.

Monsieur Valentin Bovey de Mazars déclare accepter le mandat en cas d'élection.

La proposition de désigner Mazars à Lausanne en qualité d'organe de révision des comptes pour 2022 est acceptée à l'unanimité.

7. Modification de l'article 18 des statuts

Me Lea Romang établit un procès-verbal authentique de ce point.

Le Président explique qu'il s'agit de s'aligner sur la législation vaudoise récemment révisée, qui ne comporte plus de limite d'âge, mais qui fixe une durée maximale de mandat à 15 ans. Il précise que les législations fribourgeoise et bernoise ne comportent pas non plus de limite d'âge.

La proposition est adoptée à une évidente majorité, avec une opposition et sans abstention.

8. Divers

Le Président donne la parole à l'assemblée.

M. Walter Grob intervient à nouveau en demandant où sont indiquées les rémunérations du Conseil et de la direction générale.

Le Président lui donne lecture de la mention figurant au bas de la page 6 du rapport de gestion, indiquant une rémunération globale du Conseil à hauteur de CHF 116'900.- et de la direction générale à hauteur de CHF 1'227'899.-.

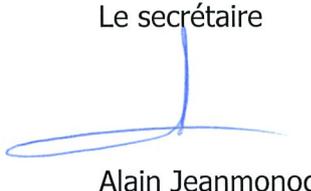
Comme cela se fait généralement et pour les besoins des inscriptions des décisions, le Président sollicite encore l'assemblée afin qu'elle délègue l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de ce jour au Conseil d'administration.

L'assemblée décide à l'unanimité de déléguer l'adoption du procès-verbal au Conseil d'administration.

Le Président remercie chacun, clôt l'assemblée générale ordinaire à 15h10 et invite les actionnaires à l'apéritif.

Le Président

Pierre Rochat

Le secrétaire

Alain Jeanmonod

Les scrutateurs

Alexandre Vautier


Jean-Daniel Moreillon

Annexe : présentation projetée lors de l'assemblée générale